

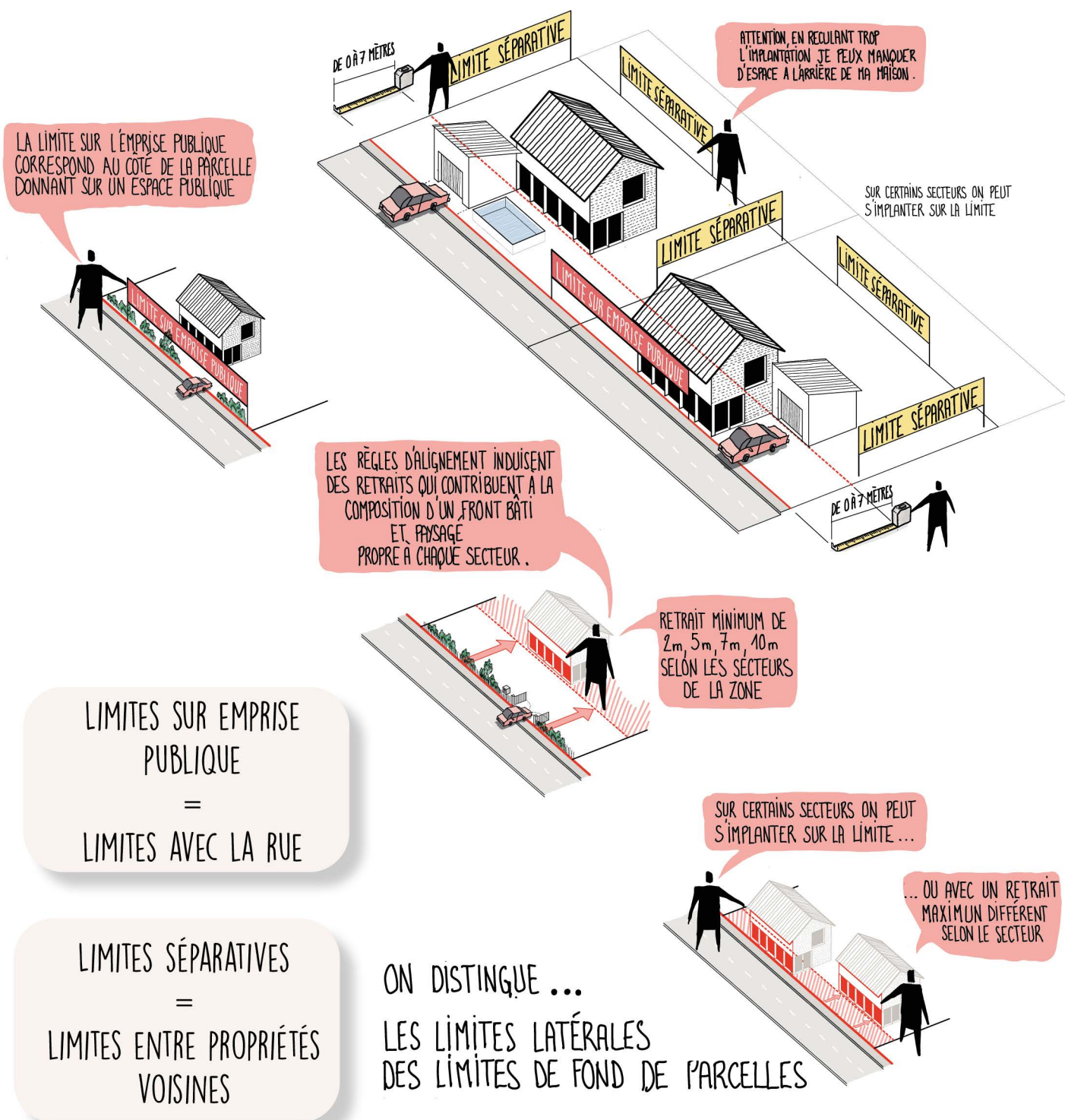
S'IMPLANTER SUR SA PARCELLE



S'IMPLANTER SUR SA PARCELLE

À QUOI CORRESPOND LA RÉGLEMENTATION ?

Le PLU-H fixe de nombreuses règles relatives à l'implantation de sa maison sur la parcelle. On parle alors de 2 types de limites : les limites sur l'emprise publique et les limites séparatives (entre propriétés voisines). Il est parfois possible de s'implanter sur la limite, «à l'alignement», ou bien il est nécessaire de se mettre à une certaine distance de cette limite : on parle alors de «recul» ou de «retrait». Ces règles permettent de constituer des fronts de rue bâtis de qualité, en permettant de végétaliser l'espace de retrait par exemple, tout en ouvrant la possibilité de réfléchir à l'orientation de sa maison, pour que la construction tire profit au maximum de son implantation.



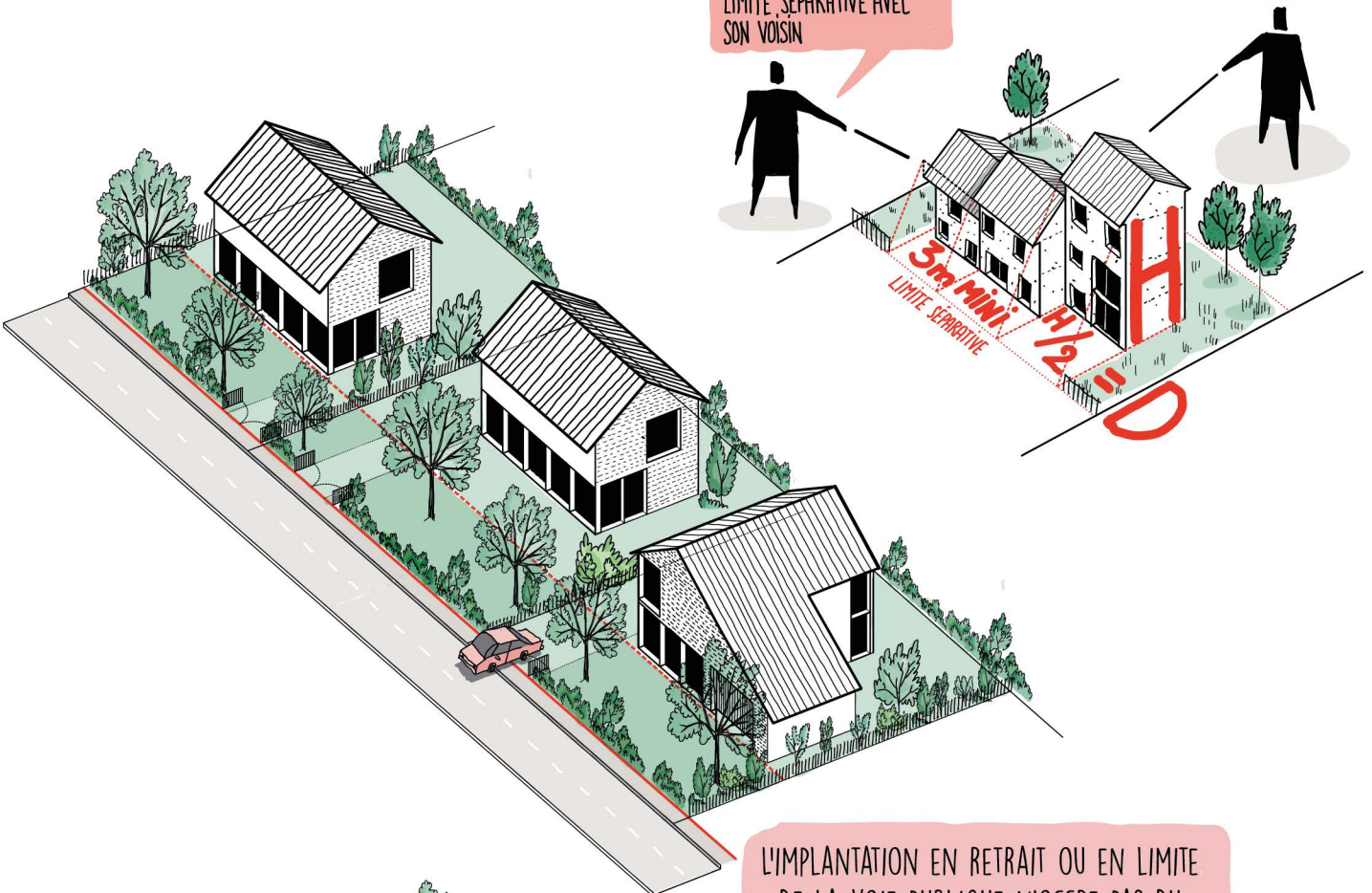
LE CALCUL DES HAUTEURS RÉGLEMENTAIRES SE FAIT AUSSI PAR RAPPORT AUX LIMITES

DISTANCE DE MA MAISON PAR RAPPORT À LA CLÔTURE DE MON VOISIN

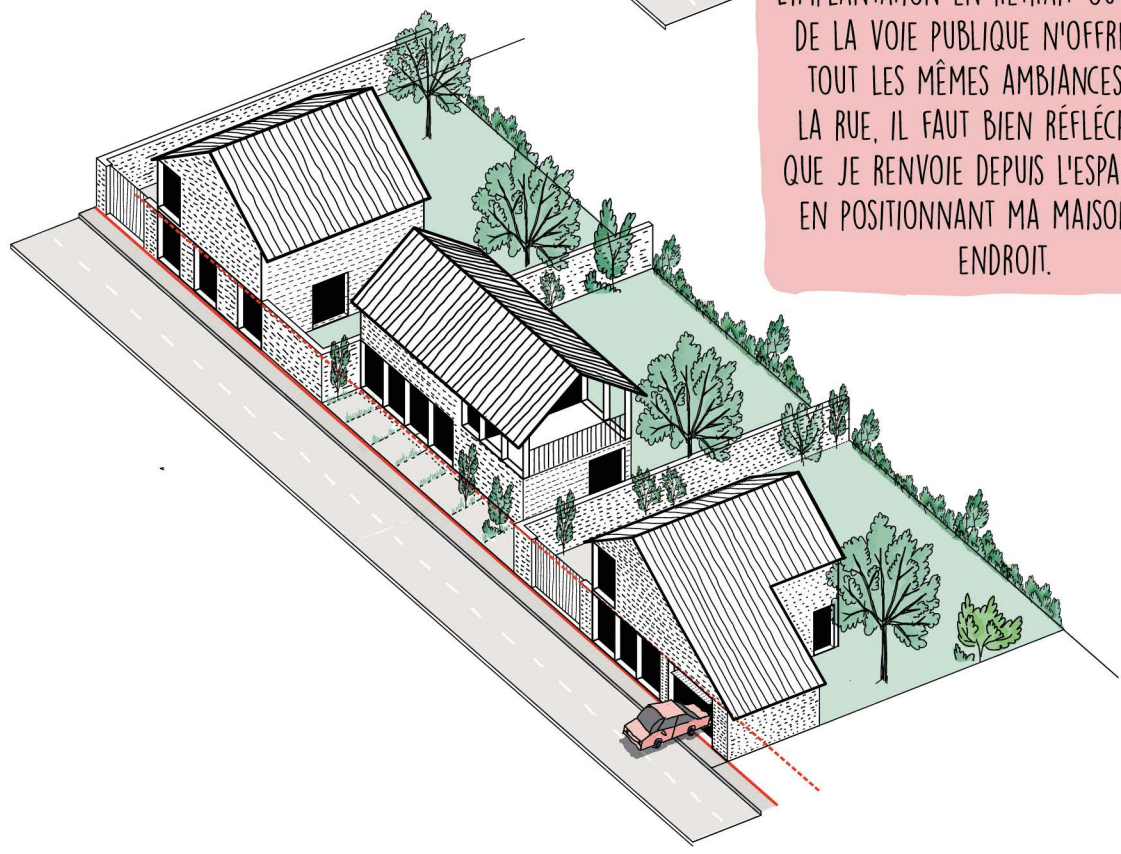
=

HAUTEUR DE LA FAÇADE DE MAISON DIVISÉE PAR 2

ON DOIT OBLIGATOIREMENT CONSTRUIRE À 3m DE LA LIMITE SÉPARATIVE AVEC SON VOISIN



L'IMPLANTATION EN RETRAIT OU EN LIMITE DE LA VOIE PUBLIQUE N'OFFRE PAS DU TOUT LES MÊMES AMBIANCES DEPUIS LA RUE, IL FAUT BIEN RÉFLÉCHIR À CE QUE JE RENVOIE DEPUIS L'ESPACE PUBLIC EN POSITIONNANT MA MAISON À CET ENDROIT.

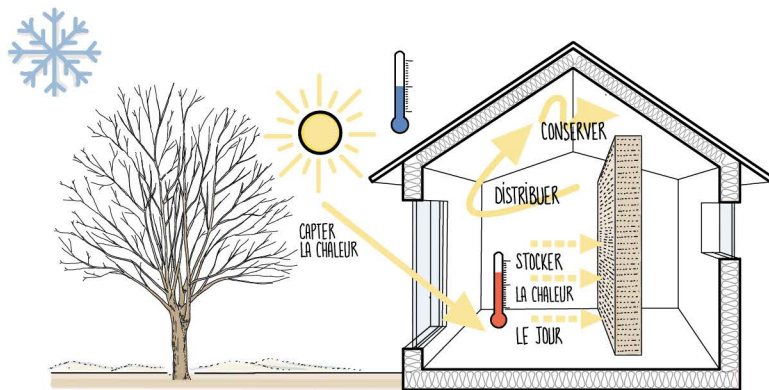




S'IMPLANTER SUR SA PARCELLE

COMMENT TIRER PROFIT DE MON IMPLANTATION ?

LES GRANDS PRINCIPES POUR UNE BONNE CONCEPTION BIOCLIMATIQUE



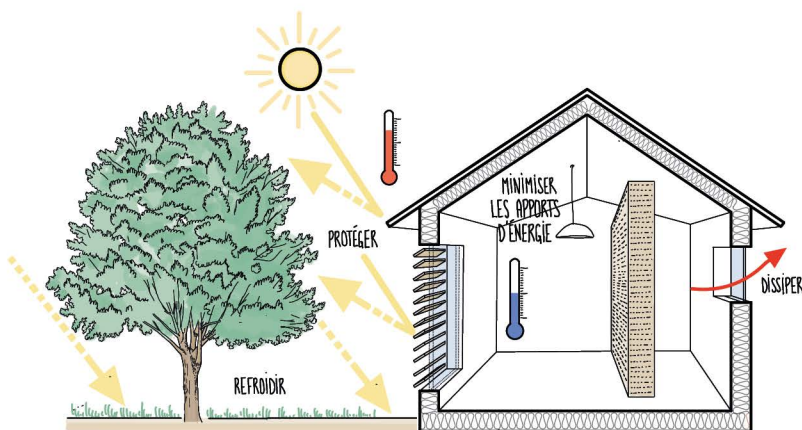
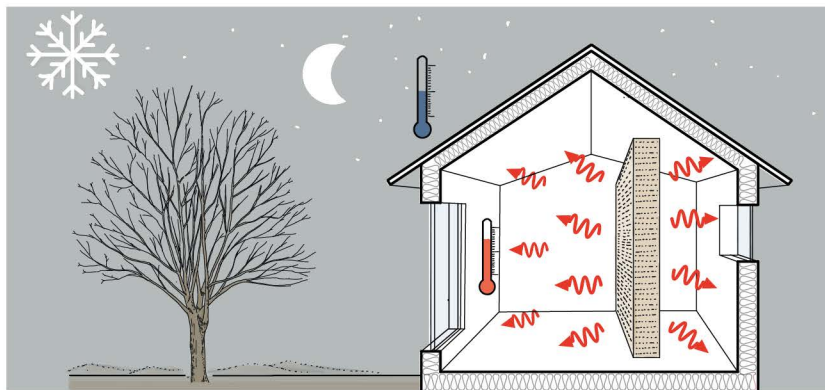
LE CONFORT D'HIVER

EN HIVER IL FAUT :

- MAXIMISER LES APPORTS D'ÉNERGIE, EN CAPTANT LES APPORTS D'ÉNERGIE SOLAIRE ET DE TOUTS LES APPAREILS QUI PRODUISENT DE LA CHALEUR.
- ET LIMITER LES DÉPERDITIONS DE CHALEUR, NOTAMMENT EN UTILISANT LES ÉLÉMENTS LOURDS DE LA MAISON (LES MURS, LES PLANCHERS) POUR EMAGASINER ET STOCKER LA CHALEUR.

ON PARLE D'INERTIE THERMIQUE

EN HIVER, LES MURS STOCKENT LA CHALEUR LE JOUR ...
... POUR LA RESTITUER LA NUIT.



LE CONFORT D'ÉTÉ

EN ÉTÉ IL FAUT :

- LIMITER LA SURCHAUFFE EN SE PROTÉGEANT DES APPORTS SOLAIRES DIRECTS (DÉBOITS DE TOITURE, PERSIENNES ET BRISE-SOLEIL...)
- DISSIPER LA CHALEUR AVEC UNE BONNE VENTILATION
- MINIMISER LES APPORTS D'ÉNERGIE

EN ÉTÉ, EN VENTILANT BIEN, LA CHALEUR STOCKÉE DANS LES MURS EST ÉVACUÉE DE LA MAISON.

AU PETIT MATIN LE MUR EST PLUS FRAIS QUE LA TEMPÉRATURE EXTERIEURE

ET VA POUVOIR DE NOUVEAU ABSORBER LA CHALEUR DURANT LES HEURES CHAUDES.



